



Thème 2 : Leçon 4 : L'UNION AFRICAINE (U.A.)

Situation d'apprentissage

Au terme d'une conférence sur les organisations régionales en Afrique, organisée par le Club culturel de votre établissement, vous apprenez que l'Organisation de l'Union Africaine (OUA) a été remplacée par l'Union Africaine (UA) par soucis d'efficacité.

Afin d'en savoir davantage, vous menez des recherches pour déterminer les raisons de ce changement, comprendre le fonctionnement de l'UA et apprécier ses actions.

INTRODUCTION

Au lendemain des indépendances, c'est une Afrique morcelée, fragile et pauvre qui apparaît sur l'échiquier politique international. Dès lors, les Etats africains éprouvent le besoin de se développer dans l'union.

Ce désir se concrétise par la création de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) le 25 mai 1963 à Addis-Abeba en Ethiopie. Cette dernière est transformée en Union Africaine (UA) en 2002 pour répondre à un besoin d'efficacité.

Comment se présente-t-elle? Comment est-elle organisée? Quels sont ses succès et ses limites?

I-NAISSANCE, OBJECTIFS ET PRINCIPES

1- La création de l'U.A.

- Les difficultés de l'OUA à remplir ses missions liée à:
 - ✓ l'inadaptation de ses structures,
 - ✓ la marginalisation économique et politique de l'Afrique à l'ère de la mondialisation,
 - ✓ l'insécurité et l'instabilité sur le continent qui entravent son développement

C'est pour résoudre ces difficultés et adapter l'Organisation au contexte actuel du monde que les chefs d'Etats se sont accordés à la remplacer.

- Les Etapes de la création de l'UA font suite à quatre (4) sommets de chefs d'Etats et de gouvernement africain :
 - ✓ **Septembre 1999** : la session extraordinaire de Syrte (Libye) décide la création de l'UA.
 - ✓ **Juillet 2000** : le Sommet de Lomé (Togo) adopte l'acte constitutif (charte) de l'U.A.
 - ✓ **Juillet 2001** : le Sommet de Lusaka (Zambie) établit le programme de mise en place de l'Union.

Elle compte 55 pays membres soit tous les pays d'Afrique ; et conserve l'ancien siège de l'O.U.A. à Addis-Abeba en Éthiopie.

2- Objectifs et principes de l'U.A.

a- Des Objectifs visant l'épanouissement global de l'Afrique.

- Réaliser l'unité et la solidarité entre les pays et les peuples africains.
 - Défendre la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance des Etats membres.
 - Promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité du continent.
 - Promouvoir les principes et institutions démocratiques ; la participation populaire, la bonne gouvernance et les droits de l'homme.
 - Promouvoir et défendre des positions communes sur les questions d'intérêt pour le continent et ses peuples.
 - Créer les conditions appropriées pour permettre au continent de jouer un rôle dans l'économie mondiale et dans les négociations internationales.
 - Promouvoir un développement durable aux plans économique, social et culturel.
 - Promouvoir la recherche scientifique et technologique.
- ***L'ambition de l'UA est d'accélérer l'intégration économique et politique entre les pays africains, dans le nouveau cadre de la mondialisation, et de promouvoir les principes et les institutions démocratiques ainsi que le respect des droits de l'homme.***

b- Des principes à respecter par les Etats membres.

- Le règlement pacifique des conflits.
- L'égalité et la souveraineté de tous les Etats membres.
- La non-ingérence dans les affaires internes des Etats.
- La condamnation et le rejet des changements anticonstitutionnels de gouvernement.
- L'interdiction de recourir à la force ou la menace entre les Etats membres.
- Le droit d'intervenir dans les affaires internes des Etats membres en cas de génocide, de crise ou de guerre.
- *Le respect des frontières héritées de la colonisation.*

Activité d'Application n°1

Mets une croix dans la case qui convient, selon que l'affirmation est vraie ou fausse

N°	Affirmations	vrai	Faux
1	L'U.A. remplace l'OUA à cause des rivalités politiques entre des Chefs d'Etats africains.		
2	L'U.A. a été créée en juillet 2002.		
3	L'U.A. proclame le principe de l'égalité entre l'Homme et la Femme.		
4	L'U.A. intervient dans tout pays membre dès qu'il y a un conflit.		
5	Le sommet de Syrte en Lybie crée officiellement l'U.A.		
6	L'U.A. veille au respect des droits de l'homme en Afrique.		

Les organes de l'UA peuvent être répartis en deux grands groupes.

1- Les organes de direction

✓ La Conférence de l'Union

C'est l'organe suprême de l'Union Africaine.

- Elle regroupe les **Chefs d'Etats** et de **Gouvernements**.
- La Conférence se réunit au moins une fois par an.
- Elle définit les politiques communes.
- Elle adopte le budget et nomme les responsables des autres organes.
- La Présidence est assumée pendant 1 an par un Chef d'Etat ou de Gouvernement élu. Elle est présidée actuellement (2019-2020) par **Cyril RAMAPHOSA**, Président de l'Afrique du Sud.

✓ Le Conseil Exécutif

- Il est composé des Ministres (ou des Délégués) désignés par les gouvernements des États membres.
- Il contrôle la mise en œuvre des politiques arrêtées par la **Conférence**.

✓ La Commission de l'Union

- C'est le Secrétariat Général de l'U.A.
- Il assure l'administration quotidienne de l'organisation.
- L'actuel Président de la Commission est le tchadien **Moussa Fakir MAHAMAD**.

✓ *le Comité des Représentants permanents*

- Le Comité des Représentants permanents est composé des Ambassadeurs des États membres résidant à Addis-Abeba.
- Le Comité des Représentants permanents est chargé de préparer les travaux du Conseil exécutif

✓ *Le Parlement Panafricain (P.A.P)*

-Il est composé de représentants désignés par les Parlements nationaux (cinq par pays membre) et siège en Afrique du Sud.

-Il doit à terme avoir réel pouvoir législatif, et assurer la pleine participation des peuples africains au développement et à l'intégration économique du continent.

2- Les autres organes

✓ *Le Conseil de paix et de sécurité (CPS)*

- Composé de 15 membres
- Le comité des sages comprend 9 membres.

C'est l'organe décisionnel permanent pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits.

Chacun des comités, a pour mandat de :

- préparer des projets et programmes de l'Union et les soumettre au Conseil exécutif ;
- assurer le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des décisions prises par les organes de l'Union.

Ils jouent un rôle de conseil-appuis

✓ **Les institutions financières de l'UA sont au nombre de 3 :**

- la Banque centrale Africaine (BCA) ;
- le Fond Monétaire Africain (FAM) ;
- la Banque Africaine d'Investissement (BAI).

✓ **Le Conseil Economique et Culturel (ECOSUC) est un organe consultatif** sur les questions économiques et culturelles.

✓ **L'organe judiciaire se compose comme suit :**

- la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuple (CADHP),
- la Cour Africaine des Droits de l'homme et des peuples (CAfDHP),
- la Commission de l'Union Africaine pour le Droit International (CUADI)

✓ **L'organe judiciaire**

- La Commission Africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP quasi-judiciaire),
- la cour africaine des droits de l'homme et des peuples (CAfDHP-judiciaire),
- la commission de l'Union Africaine pour le droit international (CUADI)

Activité d'application N°1

Range dans le tableau les organes suivants de l'UA selon leur nature :

la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples ; la Conférence de l'Union ; le fonds monétaire africain ; la Commission ; le Comité des représentants permanents ; la Cour Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples ; La Banque Africaine d'Investissement (BAI) ; la Commission de l'Union Africaine pour le Droit International (CUADI) ; La Banque Centrale Africaine (BCA).

Organes politiques	Organes économiques	Organes judiciaires

III – LE BILAN DES ACTIONS DE L'U.A

- **Les succès**

➤ **Au plan politique et militaire**

L'UA participe à la prévention et à la résolution des crises en Afrique grâce au conseil de sécurité et de paix (CPS) afin de rétablir la paix. Elle a enregistré des succès :

- intervention dans la crise
- déploiement des hommes
- désarmement des ex-interhamwés au Congo.

- intervention en mars 2008 des forces de l'UA au Comores ce qui a permis de rétablir la légalité constitutionnel

- condamnation des coups d'Etat, des prises de pouvoir anticonstitutionnel, des crimes de guerre et contre l'humanité,

- *condamnation des coups d'Etat du capitaine SANOGO au Mali en 2012, et du général DIENDÉRE 2015 au Burkina Faso,*

- condamnation des crimes de guerre et les crimes contre l'humanité aussi bien du côté des gouvernements que du côté des rebelles (cas du Darfour).

- **Au plan économique et social**

- Augmentation régulière du budget de l'UA (150 millions de dollars en 2011, à 1,2 milliards de dollars en 2017) ce qui montre le rôle de plus en plus important de l'UA.
- Aide humanitaire de l'UA aux pays victimes de guerre et de catastrophes .ex : Darfour, Ethiopie, Mozambique.
- Appropriation du Nouveau Partenariat pour le Développement Economique (NEPAD) par l'UA.
- Participation aux projets de développement des Etats africains par le biais de la BAD ((construction d'infrastructures socioéconomiques de base, école, routes, ..).

Les actions réalisées par l'UA sont appréciables. Cependant des obstacles sont nombreux pour parvenir à la réalisation de ses objectifs.

2- Les échecs

L'U.A. rencontre encore de nombreux problèmes qui limitent ses actions.

- **Au plan politique et militaire**

- L'instabilité politique et la faiblesse des institutions démocratiques à travers :
 - ✓ les coups d'Etat (Egypte, Soudan, Zimbabwe, Libye...);
 - ✓ les crises post électorales (Côte d'Ivoire, Algérie, Burundi, Gambie, Gabon...);
 - ✓ la mise en avant de la souveraineté des Etats et le non-respect des recommandations sur les processus démocratiques de l'UA (Guinée, Togo, Burundi, Guinée Bissau, Cameroun, Zimbabwe ...).
- L'insécurité liée à l'impuissance de l'U.A. à prévenir et à régler :
 - ✓ les guerres civiles (Sierra Léone, RCA, Somalie ...);
 - ✓ la multiplication des mouvements terroristes dont souffrent plusieurs pays (Mali, Burkina Faso, Niger, Nigéria, Tchad, Cameroun...).
- L'impuissance de l'U.A. à :
 - ✓ prévenir les conflits, à maintenir la paix (Somalie, Darfour, Lybie,...) et à juguler l'insécurité.
 - ✓ financer avec autonomie, les missions de paix sur le continent.
- L'absence d'autorité et de pouvoir du Président de la Commission de l'U.A.
- L'U.A. est aussi à l'épreuve des influences extérieures (exemple des groupes francophone, anglophone, arabophone...)

- L'insuffisance du Budget de fonctionnement de l'UA (95% du budget de fonctionnement de l'UA provient de l'extérieur du continent).
- Les investissements sont essentiellement financés par des partenaires extérieurs (exemple du Siège, construit par la Chine).
- Le retard de cotisation de plusieurs Etats membres. Exemple : en 2012, seulement 17 pays étaient à jour de leurs cotisations.
- La faiblesse des échanges entre les Etats de l'Union : seulement 12%
- Le surendettement des Etats africains.
- La circulation de plusieurs monnaies qui ne facilite pas la libre circulation des biens et des personnes.
- Le manque d'attractivité en raison de l'instabilité des Etats ce qui ne favorise pas leur développement.
- Le manque d'intégration économique à travers :
 - ✓ le retard dans la mise en place d'une monnaie unique,
 - ✓ le retard dans la mise en place des institutions financières (telle qu'une banque centrale d'investissement)
- La persistance de la pauvreté, de la corruption et de la mauvaise gouvernance dans bon nombre de pays.

Activité d'Application N°2

Compléter ce texte à trous avec les mots et expressions suivants : *la pauvreté, infrastructures socio-économiques, l'aide humanitaire, au rétablissement de la paix, Inefficacité, la Banque Africaine de Développement, progrès, pays en crise, pays victimes de catastrophes, fragile.*

En raison de son..... l'OUA a été remplacée par l'UA. Cette dernière a réalisé de nombreux..... Sur le plan politique, elle est parvenuedans plusieurs....., Au plan économique, l'UA a contribué à la réalisation de plusieurs grâce à..... Elle a apporté de de à plusieurs..... Cependant, lade l'UA demeure en raison de l'instabilité politique, l'insécurité,..... encore endémique.

Conclusion

Deux décennies environ après avoir remplacé l'OUA, l'UA a déjà réalisé des succès encourageants qui démontrent sa raison d'exister. Cependant les défis à relever restent encore nombreux.

Il appartient aux dirigeants africains de faire preuve de volonté et de se donner les moyens de créer un environnement de paix et de sécurité préalable au développement du continent.

Exercice 1 : Commentaire de texte

Le sommet a été marqué par la « touche » du Rwandais, Paul KAGAME, président en exercice de l'UA, qui a la charge d'un vaste programme de réformes de l'institution (...).

Ce 2 juillet, le président rwandais Paul KAGAME, (...), a justement présenté un rapport sur une réforme institutionnelle de l'UA qui vise à garantir l'indépendance financière de l'organisation.

Parmi les propositions, on compte le prélèvement d'une taxe sur les importations de chaque pays, afin de financer le budget de l'organisation. Une décision dont se félicite **Fadel Barro**, le coordinateur de « Y en a marre », un mouvement de la société civile sénégalaise. *« Mieux vaut tard que jamais, se félicite-t-il. Cette réforme devait être appliquée depuis très longtemps parce qu'on ne peut pas vouloir financer des idées africaines avec un fonds qui ne vient pas de l'Afrique ».*

Les dirigeants présents au sommet de l'UA à Nouakchott souhaitent aussi redéfinir le cadre de leurs relations commerciales et politiques avec l'Europe et quitter **le groupe ACP** (Afrique, Caraïbes, Pacifique) pour mieux défendre leurs intérêts. *« Ces accords datent de 1975, il y a plus de quarante ans, estime Moussa Faki Mahamat, président de la Commission de l'UA. Nos rapports avec l'Europe ont changé. L'Afrique a changé. Ces relations sont des relations commerciales. Ils doivent tenir compte de notre vision de nos continents. C'est la raison pour laquelle nous pensons, et avec raison, qu'il faut qu'il y ait des négociations de continent à continent ».*

Source : www.rfi.fr/fr/afrique, ce 11/04/2020

Consignes/Questions :

1-Dégage l'idée générale du texte.

2-Explique les propos de Fadel Barro ; *« Cette réforme devait être appliquée depuis très longtemps parce qu'on ne peut pas vouloir financer des idées africaines avec un fonds qui ne vient pas de l'Afrique ».*

3-Que penses-tu de l'opinion de Moussa Faki Mahamat selon laquelle *les rapports entre l'Afrique et l'Europe ont changé et qu'il faudrait des négociations de continent à continent ?*

Exercice 2 : Dissertation

Sujet : Les actions de l'U.A. dans la promotion de la démocratie en Afrique.